

CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT MOTEUR BOUCHON ET GOULOT

Page 1/8

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document du Groupe Renault SA de référence 01-33-003.
L'équivalent s'applique au premier niveau ; elle ne concerne pas les documents cités.
Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.
Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA Peugeot Citroën en Février 1999.

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENT	1
3. MONTAGE DE PRINCIPE	2
4. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES DU GOULOT	3
4.1. DÉFINITION DU GOULOT	3
4.2. DÉPART DU FILETAGE	4
4.3. DÉFINITION DU FILETAGE	4
5. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLE DU BOUCHON	5
5.1. DÉPART DU TARAUDAGE	5
5.2. DÉFINITION DU TARAUDAGE	6
5.3. DÉFINITION DE LA GORGE	7
6. HISTORIQUE ET DOCUMENTS CITÉS	8
6.1. HISTORIQUE	8
6.2. DOCUMENTS CITÉS	8
6.3. EQUIVALENT A :	8
6.4. CONFORME A :	8
6.5. MOTS CLEFS	8

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme technique a pour but de définir les caractéristiques dimensionnelles du goulot équipant, exemples :

- les boîtes de dégazage du circuit de refroidissement moteur,
- les vases d'expansion du circuit de refroidissement moteur,
- le radiateur,
- etc,

ainsi que la définition de la partie correspondante du bouchon "vissé".

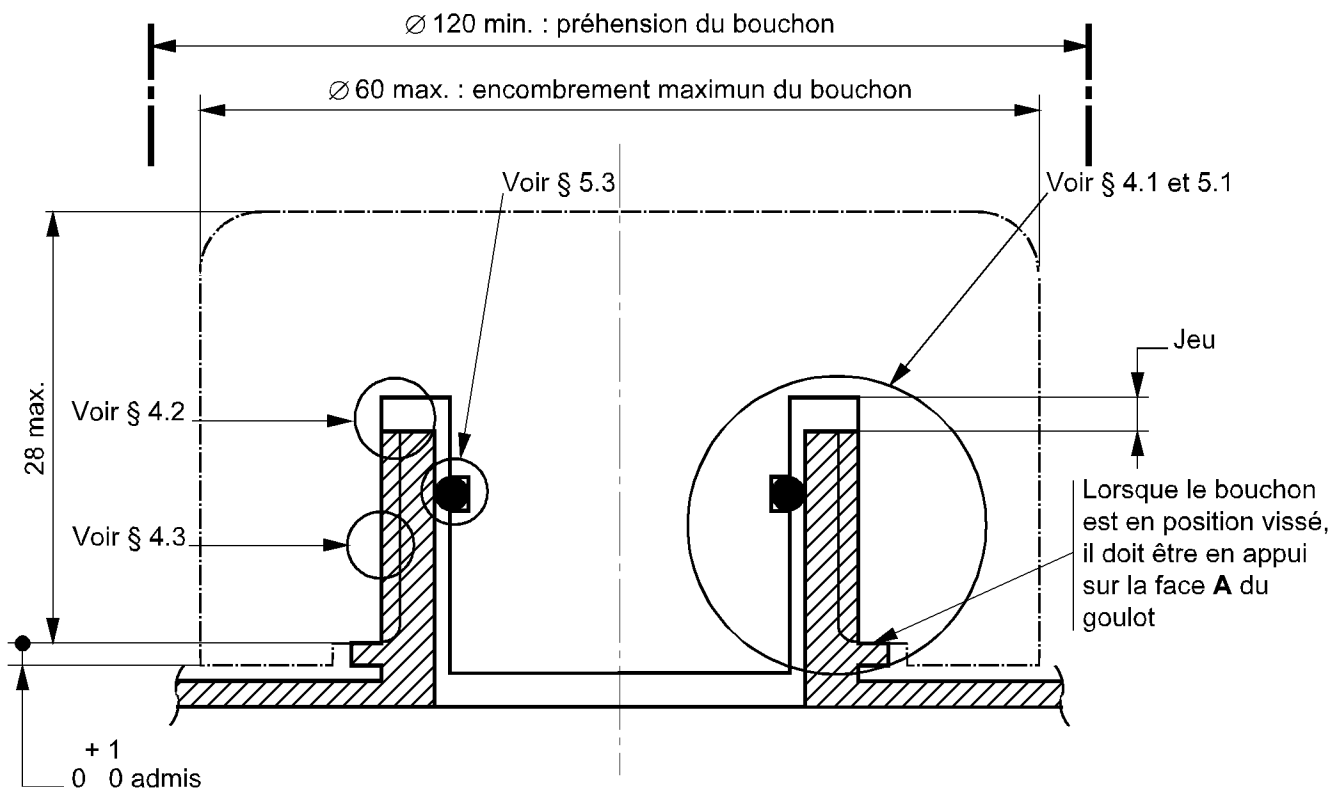
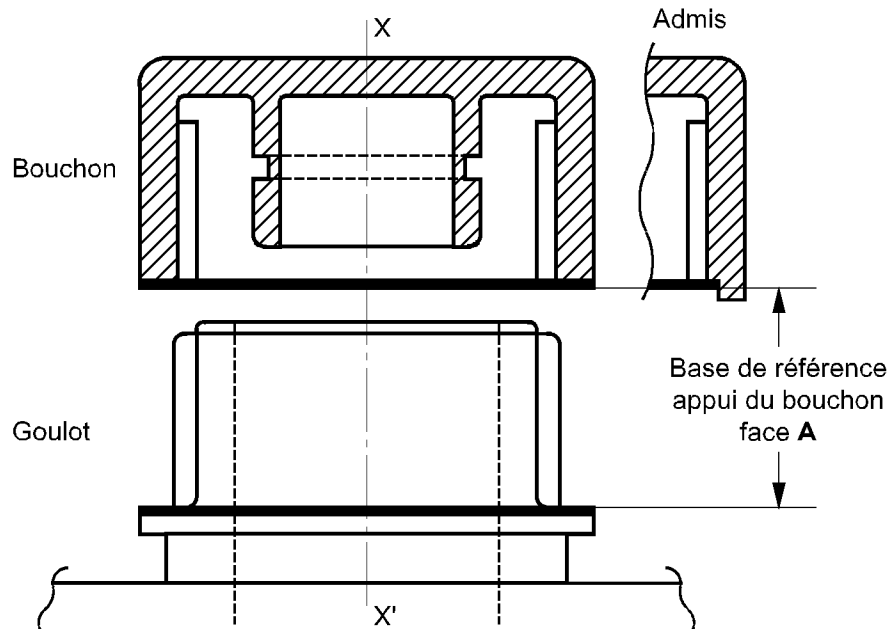
2.EXPRESSION SUR DOCUMENT

L'application des exigences de la présente norme technique doit être indiquée sur les plans de la façon suivante :

Exemple : - goulot suivant la norme technique B12 2680,
- embase plastique suivant la norme technique B12 2680.

3.MONTAGE DE PRINCIPE

Le dessin ci-après définit le montage de principe du goulot et du bouchon "vissé" ainsi que l'encombrement maximum du bouchon et de sa zone de préhension minimum.



Montage de principe

